

**« Renforcement de la participation des  
jeunes à la consolidation de la paix dans le  
le Sud, le Centre, le Centre - Ouest et  
l'Ouest de la Côte d'Ivoire »**

**RAPPORT**

**INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL  
SUR LES ALLIANCES INTERETHNIQUES ET AUTRES MECANISMES  
TRADITIONNELS DE PREVENTION ET DE RESOLUTION DE CONFLITS**



**SEPTEMBRE 2018**

# Table des matières

<b>1- INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	<b>3</b>
1.1 Contexte et justification .....	3
1.2 Objectifs.....	3
1.3 Résultats attendus .....	4
1.4 Populations concernées .....	4
1.5 Définition des concepts.....	5
1.6 Démarche .....	6
1.6.1 Phase préparatoire .....	7
1.6.2 Phase de terrain .....	7
1.6.3 Phase post-mission .....	8
1.7 Difficultés rencontrées .....	8
<b>2- RESULTATS OBTENUS</b> .....	<b>9</b>
2.1 Présentation des résultats .....	9
2.1.1 FRONAN .....	9
2.1.2 YAMOOUSSOUKRO.....	9
2.1.3 GAGNOA.....	18
2.1.4 DIVO.....	22
2.1.5 SIKENSI .....	26
2.1.6 DABOU.....	29
2.1.7 KRINJABO.....	32
2.1.8 ADZOPE.....	33
2.2 Analyse des résultats.....	37
<b>3- RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>41</b>
3.1 Recommandations générales .....	41
3.1.1. La promotion des alliances interethniques :.....	41
3.1.2. L'enseignement des alliances interethniques : .....	41
3.1.3. L'approfondissement de la recherche sur les alliances interethniques : .....	41
3.1.4. Le renforcement des capacités des institution en charges de la promotion des valeurs traditionnelles : .....	42
3.2 Messages-clés :.....	42
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	<b>43</b>
<b>SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>44</b>
<b>INDEX DES MOTS EN LANGUE LOCALE</b> .....	<b>57</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>58</b>

# 1- INTRODUCTION GÉNÉRALE

## 1.1 Contexte et justification

Dans le cadre du projet d'appui à la consolidation de la paix, *Peace Building Fund* (PBF), le **Bureau UNESCO-Abidjan** a mis en œuvre le projet relatif au "renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix dans le Sud, le Centre, le Centre Ouest et l'Ouest de la Côte d'Ivoire".

Cette action trouve son fondement dans les pratiques traditionnelles de prévention et de résolution des conflits qui sont des mécanismes utilisés par les peuples de Côte d'Ivoire pour rétablir dans leurs communautés respectives, la cohésion sociale et le vivre ensemble. Ce sont notamment :

- les alliances interethniques;
- l'arbre à palabre ou le tribunal traditionnel ;
- la médiation par le neveu ;
- les mariages exogamiques.

Malheureusement, ces pratiques culturelles, peu connues par les jeunes, tendent à disparaître.

En outre, les conflits politico-militaires, intervenus en septembre 2002 en Côte d'Ivoire, et qui se sont intensifiés avec la crise postélectorale de novembre 2010 à avril 2011, ont mis à mal la cohabitation pacifique.

Le défi actuel consiste donc à revaloriser, à mieux faire connaître les alliances interethniques et autres mécanismes traditionnels de prévention et de résolution de conflits dans les zones ciblées et à renforcer la pratique et la transmission de cet important patrimoine culturel pour une paix et une cohésion sociale durables.

## 1.2 Objectifs

### 1.2.1 Objectif général

L'objectif général de ce projet est de réaliser un inventaire des alliances interethniques et autres mécanismes traditionnels de prévention et de résolution de conflits.

### **1.2.2. Objectifs spécifiques**

Le projet a pour objectifs spécifiques de :

- documenter les différents types d'alliances interethniques mais aussi les autres mécanismes traditionnels de prévention et de résolution de conflits existant chez les populations concernées par l'enquête ;
- réaliser une base de données socioculturelles et anthropo-sociologiques sur les alliances interethniques et les autres systèmes traditionnels de gestion de conflits, en tenant compte notamment de leurs origines, de leur fonctionnement et leur impact social ;
- dégager les prémisses d'une stratégie de promotion des alliances interethniques ;
- produire un rapport relatif à l'inventaire.

### **1.3 Résultats attendus**

Les résultats de la mission d'inventaire s'énoncent comme suit :

- les différents types d'alliances interethniques et autres mécanismes traditionnels de prévention et de résolution de conflits existant chez les populations ciblées par l'enquête sont documentés ;
- une base de données socioculturelles et anthropo-sociologiques sur les alliances interethniques et autres systèmes traditionnels de gestion de conflits, est réalisée ;
- les prémisses d'une stratégie de promotion des alliances interethniques sont dégagées
- un rapport relatif à l'inventaire est produit.

### **1.4 Populations concernées**

Les populations enquêtées ont été successivement les *Fohobélé*, les *Akouè*, les *Gnébié*, les *Djiboua*, les *Ogbrou/Egnimbé*, les *Dibrèm*, les *Sanwi* et les *Akyé*.

Le tableau ci-dessous, montre une vue d'ensemble des régions et des localités visitées et présente la nomenclature des communautés enquêtées.

Région	Localité	Ethnie	Communautés enquêtées
Hambol	Fronan	Sénoufo	Tagbana-Fohobélé
Bélier	Yamoussoukro	Baoulé	Akouè
Goh	Gagnoa	Bété	Bété-Gnébié
Lôh-Djiboua	Divo	Dida	Djiboua
Agneby-Tiassa	Sikensi	Akan-lagunaire	Abidji-Ogbrou / Egnimbé
Grands Ponts	Debrimou	Akan-lagunaire	Ôdjoukrou-Dibrèm <sup>1</sup>
Sud-Comoé	Krindjabo	Agni	Sanwi
Mé	Adzopé	Akyé	Bodin <sup>2</sup> et Lepin

**Tableau 1** : Identification des communautés enquêtées, par région, localité et groupes d'appartenance

## 1.5 Définition des concepts

### ▪ Patrimoine culturel immatériel

Selon l'UNESCO, le patrimoine culturel immatériel se définit comme étant « *les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable.* »<sup>3</sup>

<sup>1</sup>Selon M. YAMBA Mel Hilaire, Chef du village de Débrimou, Dibrèm est l'une des deux confédérations (*Dibrèm et Boubri*) des Odjoukrou dont la capitale est Débrimou.

<sup>2</sup>Bodin est le nom d'un colon français. Ce nom a été donné pour représenter les trois tribus que sont les Tchoyasso, les Ketin et les Atobrou

<sup>3</sup> UNESCO, Convention 2003

- **Alliances interethniques**

Les alliances interethniques sont des pactes de non-agression, de solidarité et d'assistance mutuelle tissés entre deux ou plusieurs identités culturelles en vue de la pacification des relations entre elles pour une meilleure cohabitation.

Les origines des alliances sont diverses. Elles peuvent être basées sur une histoire réelle, mythique ou légendaire. Mais généralement, elles tirent leur origine d'un conflit ancestral à l'issue duquel les deux ethnies et/ ou peuples scellent un pacte d'assistance et de non-agression.

Cette alliance se manifeste sur le plan profane sous des formes diverses de plaisanterie (parole, geste, comportement etc.).

Les alliances s'exercent aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des ethnies.

- **Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution de conflits**

Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution de conflits sont un ensemble de procédés, de techniques et de pratiques issus de la tradition, destinés à prévenir et/ou à résoudre d'éventuels conflits.

Les alliances interethniques et autres mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits participent de la praxis sociale des communautés africaines notamment ivoiriennes, en vue de la pacification des relations entre elles, pour une meilleure cohabitation.

## **1.6 Démarche**

La démarche est tributaire des termes de référence définis par le Bureau UNESCO-Abidjan.

Le Programme d'inventaire des Alliances interethniques et des autres mécanismes traditionnels de prévention et de résolution de conflits, a consisté à entreprendre des opérations systématiques d'identification, de dénombrement, de collecte, de documentation et d'archivage de ces pratiques culturelles. Cette approche a été menée auprès des communautés, avec la participation des jeunes.

### **1.6.1 Phase préparatoire**

Les préparatifs de la mission ont duré environ deux semaines et les activités se sont déroulées comme suit :

- des réunions de travail qui ont permis l'établissement du chronogramme, la mise au point d'une méthodologie d'enquête de terrain (guide d'entretien) et la définition de l'itinéraire de la mission ;
- des activités de recherche documentaire qui ont fait l'objet de cinq communications en atelier autour des thématiques suivantes :
  - o l'historique des mouvements migratoires des identités culturelles cibles et leur localisation ;
  - o l'organisation sociopolitique des identités culturelles des localités concernées ;
  - o les définitions des concepts : connaissance des différentes identités culturelles ;
  - o les caractéristiques linguistiques des identités culturelles des localités concernées ;
  - o et la stratégie de diffusion des résultats.
- l'envoi de courriers et des échanges avec les Directeurs Régionaux en charge de la Culture des localités concernées par la mission.

### **1.6.2 Phase de terrain**

Sur le terrain, les enquêtes ont commencé par des civilités aux autorités préfectorales et traditionnelles en vue d'instaurer entre elles et l'équipe un climat de confiance mutuelle.

Les enquêtes de terrain ont été marquées par des entretiens avec la chefferie traditionnelle, les jeunes, le tout soutenu par des enregistrements audiovisuels et des prises de vues. Les entretiens se sont réalisés par interviews semi-directes axées sur quatre principales thématiques:

- l'identification des types d'alliances interethniques et la présence d'autres types de mécanismes de prévention et de résolution des conflits ;
- le fonctionnement ou la description de ceux-ci pour voir comment ces mécanismes sont mis en œuvre ;
- la justification desdits mécanismes : cette thématique est destinée à déterminer l'importance que revêtent les alliances et autres mécanismes de prévention et de résolution de conflits pour les communautés ;

- la pérennisation de ces mécanismes de prévention et de résolution de conflits : cette rubrique a pour but de définir les perspectives qui s'offrent aux alliances interethniques. Il s'agit de voir si elles sont destinées à perdurer ou à disparaître.

Au terme de chaque journée d'entretien et de collecte d'informations, une synthèse est réalisée, permettant de faire un récapitulatif de la journée et de dégager les perspectives pour les missions à venir.

### **1.6.3 Phase post-mission**

Celle-ci a permis :

- la lecture des documents collectés sur le terrain ;
- le visionnage des vidéos réalisées lors des missions ;
- le traitement des données de terrain ;
- la rédaction du rapport.

Cette phase a également été l'occasion de faire un bilan général de la mission.

Toutes les étapes susmentionnées de la mission ont été parcourues. Grâce à l'implication active des Directeurs régionaux en charge de la culture, les populations cibles ont été enquêtées dans les délais prévus. Le guide d'entretien a été administré. Les séances de travail au niveau des équipes ont permis de concevoir le plan du rapport et son contenu.

### **1.7 Difficultés rencontrées**

D'un point de vue général, le temps consacré à l'enquête a été jugé insuffisant (15 jours pour sillonner 8 grandes localités) pour procéder à une participation observante qui aurait permis d'avoir des informations plus approfondies et plus pertinentes. Le temps n'a également pas permis d'effectuer des enquêtes contradictoires avec les alliés locaux.

Par ailleurs, le programme a été conçu pour parcourir trois civilisations (les Gour, les Krou, et les Akan) sur les quatre que compte la Côte d'Ivoire. Les Mandé ont été absents de l'échantillonnage prévu.

Ainsi, les populations visitées dans le cadre de la mission se résument en :

- une (01) communauté du groupe Gour,
- deux (02) communautés du groupe Krou ;
- cinq (05) communautés du groupe Akan.

## 2 - RESULTATS OBTENUS

### 2.1 Présentation des résultats

#### 2.1.1 FRONAN

La première étape de la mission s'est déroulée à Fronan du 30 au 31 juillet 2018.

La Commune de Fronan est située dans la Région du Hambol, à environ 7 km de Katiola sur l'axe Bouaké – Niakara. Fronan est peuplé majoritairement de *Tagbana-Fohobélé* faisant partie du grand groupe ethnique Sénoufo. Ils forment, avec les Mangoro d'origine Mandé (Nord), la population locale. La première rencontre s'est faite avec les Fohobélé chez le Chef de Canton, assisté de cinq chefs de quartiers, chacun étant accompagné des présidents de jeunesse et des présidentes des femmes.



Photo n°1 : Photo de famille avec les autorités traditionnelles de Fronan

#### 2.1.1.1 Identification

Le terme générique des alliances interethniques chez les *Fohobélé* d'ethnie sénoufo est

*Nambro kpoumon* qui signifie au sens littéral, " plaisanter avec quelqu'un " ; et au sens large, "faire alliance avec quelqu'un".

Les échanges ont permis d'identifier 11 communautés alliées aux *Fohobélé* en particulier et aux *Tagbana* en général.

Ce sont les suivantes :

- les *Mangoro* ;

#### **Au Nord**

- les *Pallaka* ;

#### **A l'Est**

- les *Djimini*;
- les *Koulango* ;
- les *Bron* ;
- les *Lobi*;

#### **A l'Ouest**

- les *Dan (Yacouba)*;
- les *Gouro* au centre-ouest ;

#### **Au nord-ouest**

- les *Koyaka* ;
- les *Korokan* ;
- les *Mahouka*.

D'autres mécanismes de prévention et de résolution de conflits ont été également identifiés. Ce sont :

- le mariage
- *le Toliyaha*<sup>4</sup>.

#### **2.1.1.2. Description**

La communauté *Tagbana* détient ses alliances interethniques de leurs ancêtres. Celles-ci véhiculent une dimension sacrée.

Ainsi, l'alliance interethnique selon les *Tagbana-Fohobélé*, bien qu'établie sur une base sacrée, se manifeste par des plaisanteries et par de l'humour.

L'alliance interethnique fonctionne avec des interdits :

- contracter un mariage avec un *Mangoro* ;

---

<sup>4</sup> Dans les familles polygames, les fils de mères différentes sont dans une dynamique de camaraderie.

- verser le sang d'un allié ;
- commettre l'adultère ;
- se quereller.

Lorsque l'interdit est transgressé, les sanctions qui s'appliquent au mis en cause sont :

- amende (poulet, bouc) ;
- punition corporelle (100 coups de fouet) ;
- bannissement (avec don de la natte accompagné d'un coup de fusil qui symbolise la mort sociale de l'individu spécifiquement dans le cas de l'alliance entre les Tagbana et les Mangoro).

Les sanctions sont généralement suivies de rituels d'expiation.

### **2.1.1.3. Justification**

Les alliances interethniques à l'instar des autres mécanismes de prévention et de résolution de conflits, sont des institutions importantes pour la prévention des conflits, pour la stabilité de la communauté et la cohésion sociale.

### **2.1.1.4. Pérennisation**

Les alliances interethniques sont exposées à des menaces qui pèsent sur leur pérennité, il s'agit :

- de la méconnaissance des alliances interethniques par les jeunes ;
- de la faiblesse et de la disparition progressive de leurs pratiques ;
- du déficit de transmission des connaissances sur les alliances interethniques aux jeunes.

Pour y remédier, les Fohobélé ont suggéré :

- la sensibilisation des parents à l'éducation de leurs enfants sur les alliances interethniques ;
- l'enseignement des alliances interethniques à l'école à travers les cours d'éducation civique ou les cours d'histoire et de géographie ;
- l'organisation de journées culturelles sur les alliances interethniques ;
- la sensibilisation par les médias.

### 2.1.2. YAMOUSSOUKRO

Du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août 2018, la mission s'est rendue dans le département de Yamoussoukro. Yamoussoukro est située à 248 km de la ville d'Abidjan, délimitée au nord par le département de Tiébissou, au sud par le département de Toumodi; à l'est par le département d'Attégouakro et à l'ouest par les départements de Bouaflé et de Sinfra.

Sa population autochtone est composée des peuples *Akouè*, *Nanafouèt* et *Fahafouè*.

Après avoir présenté les civilités à la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels à leur siège, des séances de travail ont eu lieu successivement avec la chefferie *Akouè* au tribunal coutumier et avec les jeunes à la Préfecture.



Photo n°2 : Echanges de civilités avec la Chambre des Rois et Chefs Traditionnels



Photo n°3 : Civilités et compte rendu des séances de travail au Préfet de Yamoussoukro



Photo n°4 : Entretien avec la chefferie Akouè

### **2.1.2.1. Identification**

L'alliance interethnique en langue *Akouè* de l'ethnie Baoulé se dit « *Toukpè* ». Cette appellation viendrait de l'expression « *Toû nan kpê* » qui veut dire « déraciner et couper ».

Le peuple *Akouè* a contracté une alliance interethnique avec :

#### **A l'ouest**

- les *Gouro*;

#### **A l'Est**

- les *Agni*;
- les *Bron* ;
- les *Koulango*;

#### **Au sud**

- les *Atchan*
- les *Akyé* ;

#### **Au Nord**

- les *Senoufo* (alliance signée par feu le président Félix Houphouët BOIGNY (FHB) avec le patriarche Gon Coulibaly de Korhogo)

Du point de vue intra-ethnique, les *Akouè* sont alliés avec tous les peuples de l'ethnie Baoulé et singulièrement avec les *Nanafouè*. Avec ceux-ci, l'alliance est née par la signature d'un pacte de sang à la suite de nombreuses guerres.

Les alliances interethniques non sacrificielles sont fondées quant à elles, sur l'entraide et sur le bon voisinage. Elles auraient été scellées sur les bords de la Comoé lors de leur migration.

#### **Autres mécanismes de prévention et de résolution de conflits :**

- Les mariages entre les *Akouè* et les autres communautés contribuent à l'instauration d'un climat de bonne entente ;
- la médiation par les tiers : par exemple : en cas de violation d'interdits par une personne n'ayant aucune alliance interethnique avec les *Akouè*, on recherche

l'allié de cette personne en vue de procéder à la médiation et cela a montré son efficacité.



Photo n°5 : Libation avant la séance d'entretien avec la chefferie Akouè

### 2.1.2.2. Description

Les alliances interethniques reposent sur des interdits, à savoir :

- Commettre l'adultère, sauf avec les Nanafouè ;
- Verser le sang.

Lorsque ces interdits sont transgressés, des sanctions en guise de réparation s'appliquent au mis en cause.

Ce sont :

- les amendes (les poulets, la poudre d'or ...) ;
- les sacrifices d'animaux (animaux à 4 pattes) ;
- le bannissement (sanction extrême).

Les *Akouè* pratiquent la sanction réparatrice et non répressive.



Photo n°6: Entretien avec les leaders de jeunesse de Yamoussoukro

### **2.1.2.3. Justification**

Les *Akouè* accordent une grande importance aux alliances interethniques et aux autres mécanismes de prévention et de résolution des conflits parce qu'ils sont selon eux, facteurs de cohésion sociale et ils permettent d'éviter les guerres et les conflits.

### **2.1.2.4. Pérennisation**

Les alliances interethniques sont exposées à des menaces qui nuisent à leurs pratiques.

Il s'agit:

- des medias ;
- du manque d'expérience de certains chefs dû le plus souvent à leur jeune âge ;
- de l'éducation occidentale inadaptée au contexte africain ;
- de la méconnaissance des alliances interethniques par les jeunes.

Pour y remédier, les *Akouè* ont suggéré :

- le renforcement de capacités des Chefs de village *Akouè* sur les alliances interethniques ;
- la mise à contribution de la Chambre Nationale des Rois et Chefs traditionnels pour la promotion des alliances interethniques ;
- le renforcement de la crédibilité et de la légitimité de l'autorité des chefs de villages ;
- l'élaboration de supports d'enseignement ;
- l'éducation des enfants et des jeunes sur les alliances interethniques au sein de la cellule familiale et communautaire ;
- l'insertion des alliances interethniques dans les programmes scolaires, universitaires et professionnels ;
- la création des clubs d'alliances interethniques dans les écoles ;
- l'institution d'une journée nationale des alliances interethniques ;
- la création de centres pilotes pour la valorisation des alliances interethniques et autres mécanismes de prévention et de résolution de conflits;
- l'organisation des états généraux et des colloques sur les alliances interethniques.



Photo n°7 : Photo de famille après l'entretien avec les jeunes

### 2.1.3. GAGNOA

Du 02 au 03 août 2018, la mission a séjourné dans la ville de Gagnoa située au centre ouest de la Côte d'Ivoire, dans la région administrative du Gôh dont elle est le chef-lieu. Elle est limitée au Nord par les Régions du Haut Sassandra et de la Marahoué, à l'Est par la Région du Bélier, à l'Ouest par les Régions du Gbôklè et de la Nawa et au Sud, par la Région du Lôh Djiboua.

Les populations autochtones sont les **Gnébié**, un des Peuples de l'ethnie Bété et parlant la langue *Gnébié*.



Photo n°8: Entretien avec le Directeur Régional de la culture du Gôh

#### 2.1.3.1. Identification

L'alliance interethnique chez les « *Gnébié* » est :

**Mènon** : on a lapé le sang<sup>5</sup> ; c'est le cas de l'alliance interethnique qui existerait avec les Oubi.

**Autres mécanismes :**

- *Lélé* : l'appartenance au même matriclan ;
- *Bowli* (neveu) : alliance fondée sur la naissance d'un enfant dans le cadre d'un mariage exogamique. Originellement, les Bété-gnébié ne se marient pas dans leur village. Quand la fille du village fait un enfant, il naît une forme alliance entre le village du père et celui de la mère ;

---

<sup>5</sup> Il s'agit de ne plus verser du sang entre alliés

- Quand deux villages ont un différend, les neveux sont mandatés pour les négociations et la résolution de celui-ci ;
- la résolution de conflits avec les autres communautés se fait par l'intermédiaire des chefferies, en privilégiant le règlement à l'amiable.



Photo n°9: Civilités à la chefferie Gnébié

### 2.1.3.2. Description

Pour sceller le pacte avec les *Oubi*, l'on aurait procédé au sacrifice de deux êtres humains (deux rouquins) appartenant respectivement à chacun des deux villages.

Les alliances interethniques chez les *Bété-gnébié* de Gagnoa, fonctionnent avec des interdits.

Ce sont :

- verser le sang ;
- se quereller ;
- contracter mariage avec l'allié *Oubi*.

En cas de violation des interdits, des réparations sont de rigueur. Celles-ci peuvent se faire avec :

- une partie des biens du mis en cause (la moitié de la forêt, ou une partie du marigot) ;
- une femme issue de la famille du fautif ;

- un rituel d'expiation pour exorciser le mal qui a été fait. Les éléments suivants entrent dans la composition du rituel :
  - o le *yawêtê* : une plante ;
  - o le *Dodo*: C'est l'illomba en français. C'est dans le tronc pourri du dodo qu'on extrait le *bhoutro* ;
  - o le *Bhoutro* : c'est la racine du champignon qu'on appelle *kpatra* ;
  - o le *Djédjou gbata* ;
  - o le *gbobla*: est une plante utilisée pour apaiser les tensions, pour le règlement des différends. Le porteur du *gbobla* est le neveu. Il le tient dans la main droite et, dans sa main gauche le *yawêtê*. A défaut, c'est le fautif qui les porte pour prouver qu'il est désarmé et qu'il vient en paix.

Le *gbobla+yawêtê+bhoutro* sont "écrasés<sup>6</sup>" pour conjurer le mauvais sort.

#### Images de quelques plantes indispensables pour le rituel



**Le Bhoutro fendu**



**Le Bhoutro entier**



**Le yawêtê**

#### 2.1.3.3. Justification

La chefferie traditionnelle *Beté-Gnébié* de Gagnoa justifie l'importance des alliances interethniques par leur contribution à la résolution des conflits.

Pour elle, les alliances interethniques « ouvrent les portes et calment les tensions » et, constituent une méthode pacifique et positive de prévention et de résolution des conflits.

---

<sup>6</sup>Ecraser ici veut dire moudre



Photo n°10 : Photo de famille après l'entretien avec la jeunesse

#### **2.1.3.4. Pérennisation**

Selon les autorités traditionnelles *Bété-gnébié* et les jeunes leaders d'association, la pratique des alliances interethniques tend à disparaître en raison de :

- la méconnaissance des alliances interethniques par les jeunes ;
- l'influence négative des médias et des religions dites révélées ;
- la perception négative des us et coutumes et la diabolisation des pratiques traditionnelles ;
- la non-retransmission des us et coutumes aux jeunes générations par les anciens.

Pour remédier à ces menaces, les propositions suivantes ont été faites :

- éduquer les enfants et les jeunes à la connaissance et à la pratique des alliances interethniques ;
- mettre l'information à la disposition des jeunes ;
- expliquer l'origine du peuplement de la localité aux jeunes ;
- enseigner aux jeunes l'histoire du peuplement de la Côte d'Ivoire ;
- produire des films en langue locale ;
- enseigner les alliances interethniques à l'école ;
- encourager la pratique de l'alliance interethnique et de la langue locale.



Photo n°11 : Photo de famille après l'entretien avec la chefferie Gnébié

#### 2.1.4. DIVO

La ville de Divo a accueilli la mission d'inventaire du 3 au 4 août 2018. Cette ville est située dans la région du Lôh-Djiboua au sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Elle est à la fois une commune, un chef-lieu de sous-préfecture et de région.

Divo est une ville peuplée à l'origine par les *Djiboua* de l'ethnie Dida. Les Dida-djiboua ont une dizaine de villages dont Boudoukou, Bada, Godilehiri, Gremian, Briboré, Brabodoukou,, Grozzo, Gouan, Tableguikou, Guilehiri, Gly.



Photo n°12 : Photo de famille après l'entretien avec la chefferie traditionnelle Djiboua

### 2.1.4.1. Identification

Les Dida-djiboua ont des alliances interethniques<sup>7</sup> avec plusieurs peuples.

Ce sont les:

- Odjoukro ;
- Abidji;
- Akyé ;
- Abbey;
- Atchan;
- Kroumen ;
- Krobou;
- M'Batto;
- Ahizi.

Ils ont aussi des alliances intra-ethniques avec les:

- Zédié;
- Néyo ;
- Godié;
- Guébié

En cas de litige avec une communauté non alliée, on recherche l'allié du *Dida* pour procéder à la médiation.



Photo n°13 : Echange entre quelques membres de l'équipe de mission et le Directeur Régional de la Culture du Loh-djiboua

---

<sup>7</sup>Akyé et Kroumen sont des ethnies

#### **2.1.4.2. Description**

Entre les Dida-djiboua et leurs alliés, certaines pratiques sont interdites à savoir :

- contracter un mariage avec les alliés (Abbey, Abidji, Godié, Kroumen);
- verser le sang de l'allié ;
- commettre l'adultère ;
- se quereller.

La transgression des interdits se répare avec :

- des amendes (cabri, bœuf...).
- des rituels faits avec le kaolin blanc (symbole de pureté du corps et de l'esprit), le palmier (symbole de paix), la cendre, l'eau, l'écuelle et le Cabri (coupé en deux et consommé en partage par toute la communauté). Ce sont les femmes les plus âgées qui, très tôt le matin, exécutent ces rituels.

Les alliances interethniques sont plus observables pendant les funérailles. L'alliance interethnique entre les *Dida-Djiboua* et les *Abbey* est très forte et elle est sacrificielle. En cas de violation, les conséquences sont :

- le manque d'épanouissement du couple ;
- l'échec des enfants ;
- l'abandon des enfants ;
- la malformation des enfants à leur naissance.

Dans les autres cas, la réprobation n'est pas aussi forte que celle entre les *Dida-djiboua* et les *Abbey*. Dans ce cas de figure, des rituels purificateurs sont exécutés avec l'exigence d'un poulet non immolé.

#### **2.1.4.3. Justification**

Selon la chefferie traditionnelle *Djiboua* et la jeunesse de Divo, les alliances interethniques sont très importantes. Elles contribuent à la cohabitation pacifique.

#### **2.1.4.4. Pérennisation**

Les alliances interethniques sont exposées à des menaces qui nuisent à leurs pratiques.

Ce sont:

- le mépris des alliances interethniques par les jeunes ;
- l'exploitation abusive des alliances interethniques;
- l'usurpation de titre d'allié ;
- le refus des parents de parler la langue maternelle à leurs enfants ;
- l'influence du christianisme.

Pour y remédier, les *Dida-djiboua* ont suggéré de :

- expliquer les alliances interethniques aux jeunes ;
- encourager les associations de promotion des alliances interethniques ;
- enseigner les alliances interethniques dans les écoles depuis le primaire;
- installer un comité de veille sur les alliances interethniques ;
- créer des animations et des ateliers sur les alliances interethniques ;
- dynamiser les centres culturels comme lieu de diffusion des alliances interethniques.



Photo n°14 : Entretien avec la jeunesse de Divo

### 2.1.5. SIKENSI

La journée du 4 août 2018 a été consacrée à la commune de Sikensi. Celle-ci est située à 83 Km d'Abidjan sur l'Axe Abidjan –Yamoussoukro (Autoroute du Nord) dans le sud de la Côte d'Ivoire, précisément dans la région de l'Agnéby-Tiassa. Le département de Sikensi compte 2 sous-préfectures et 13 villages.

Yaobou est leur premier village. Il est situé entre Ores-krobou et Gomon. Badasso était le village centre où étaient prises toutes les grandes décisions concernant les *Abidji*.



Photo n°15 : Civilités au Préfet et à la chefferie Abidji à la Préfecture de Sikensi

Les *Abidji* sont les populations autochtones de Sikensi. Ils sont constitués de deux tribus, à savoir les *Ogbrou* et les *Egnimbé*.



Photo n°16 : Photo de famille avec les chefs de villages Abidji et les jeunes de Sikensi

### 2.1.5.1. Identification

Les *Abidji* désignent l'alliance interethnique par le mot *Tokpè* ou *Gbodou*.

Ils ont des alliances interethniques avec plusieurs peuples essentiellement de l'ethnie Dida que sont les Néyo, Guébié ou Gabia, Godié, Kodja. Cette alliance interethnique est sacrificielle et est scellée par un pacte de sang.

Ils ont également une alliance de bon voisinage avec le peuple Ega de la civilisation Kwa et les Krobou.

#### **Autres mécanismes :**

La médiation par le neveu traduit l'importance de celui-ci dans la résolution des conflits entre les villages *Abidji*. Lorsqu'il y a un conflit entre les villages *Abidji*, ce sont les neveux (enfants de la sœur de l'allié) qui sont les médiateurs (***Orodjanonfouênin***) attitrés. Le rameau de palmier est le symbole d'amitié. Lorsqu'il est brandi par un neveu (***Orodjanonfoué***<sup>8</sup>) envoyé pour aller régler un conflit, il signifie que celui-ci est venu en ami, en paix.

---

<sup>8</sup>*Orodjanonfoué* signifie que c'est un neveu qui représente le lien de sang entre deux familles de villages différents

### **2.1.5.2. Description**

L'alliance en pays *Abidji* fonctionne sur la base des interdits, à savoir :

- verser le sang de son allié ;
- contracter mariage avec son allié.

La violation du pacte impose au fautif une réparation dont la nature dépend de la gravité de la faute. La réparation peut se présenter sous la forme de :

- une amende (Cabri ou poulet, liqueur);
- un rituel fait avec de l'eau, de la liqueur, d'un cabri ou d'un poulet.

### **2.1.5.3. Justification**

Selon les *Abidji*, les alliances interethniques sont importantes pour le règlement des conflits, pour les liens qu'elles nouent dans les relations entre communautés, pour leur rôle dans l'expression de la solidarité et de la cohésion sociale.

### **2.1.5.4. Pérennisation**

Les alliances interethniques sont exposées à des menaces qui nuisent à leurs pratiques.

Il s'agit de:

- la religion ;
- la modernisation ;
- l'avènement de l'école occidentale ;
- la faiblesse de l'usage de la langue maternelle.

Pour y remédier, les *Abidji* ont suggéré de :

- faire respecter les alliances interethniques ;
- inculquer les alliances interethniques aux générations actuelles et futures ;
- apprendre aux ressortissants Abidji leur culture ;
- intégrer l'enseignement des alliances interethniques dans les programmes scolaires ;
- dédramatiser des pratiques culturelles traditionnelles ;
- organiser des Festivals ;
- produire des programmes télévisés et radiodiffusés sur les alliances interethniques.

### 2.1.5. DABOU

La mission s'est rendue dans la ville de Dabou le 8 août 2018. Cette ville proche d'Abidjan, est située administrativement dans la région des Grands Ponts. Dabou est Chef-lieu de Région.

Le département de Dabou est limité au Nord par le département de Sikensi, au Sud par le département de Jacqueline, à l'est par le District d'Abidjan et à l'ouest par le Département de Grand-Lahou.

Les populations autochtones sont les *Ôdjoukrou*. Ce sont, comme ils le disent eux-mêmes, des lagunaires avec des particularités Krou. Le peuple *Ôdjoukrou* a 32 villages. Il est organisé en deux confédérations. La confédération *bôbô* a 20 villages avec pour chef-lieu Boubouri.

Celle de *dibrèm* a 12 villages avec pour chef-lieu Debrimou.



Photo n°17 : Photo de famille avec la chefferie Ôdjoukrou de Debrimou



Photo n°18 : Photo avec des leaders d'association de jeunes de Debrimou

### 2.1.6.1. Identification

En langue *Ôdjoukrou*, il y a plusieurs appellations du mot « alliance interethnique » :

- *Toukpê* ;
- *Sinip* ou *sinem* désigne un accord rituel soit pour faire du mal soit pour faire du bien ;
- *Soutchourir* qui signifie « on est ensemble, on s'accorde ».

Les alliances interethniques sacrées sont nées lors de la migration à l'issue des guerres que les *Ôdjoukrou* ont livrées avec les identités culturelles notamment les Dida.

Il existe aussi des alliances de bon voisinage avec leurs frères Akan lagunaires tels que :

- les Atchan ;
- les Bétibè (Ehotilé);
- les Alladian.

### 2.1.6.2. Description

L'alliance interethnique en pays *Ôdjoukrou* fonctionne sur la base des interdits, à savoir :

- porter main à un allié ;
- commettre l'adultère ;
- tuer quelqu'un.

Lorsque les interdits sont transgressés, des actions sont entreprises pour réparer la faute commise par les mis en cause :

- des négociations pour rechercher un accord ;
- des réparations (paiement d'un franc symbolique en cas d'adultère...);
- des libations.

#### **2.1.5.3. Justification**

Les autorités traditionnelles et les jeunes leaders interrogés reconnaissent l'importance des alliances interethniques. Ainsi, selon eux, elles permettent de respecter les us et coutumes et d'éviter les erreurs du passé.

#### **2.1.5.4. Pérennisation**

Les alliances interethniques sont exposées à des menaces qui nuisent à leurs pratiques.

Il s'agit de:

- l'influence négative du christianisme (certains religieux détournent les jeunes des us et coutumes considérées comme sataniques ce qui constitue une des raisons de leur déracinement) ;
- la faible pratique des alliances interethniques par les jeunes ;
- la non-inclusion systématique des alliances dans l'éducation des jeunes par les parents;
- le faible usage de la langue locale par les jeunes;
- l'influence de la culture occidentale sur les jeunes.

Pour y remédier, les *Ôdjoukrou* ont suggéré de :

- écrire l'histoire des alliances interethniques;
- enseigner les alliances interethniques à l'école ;
- organiser des jeux et concours sur les alliances interethniques dans les écoles ;
- diffuser les alliances interethniques sur les sites internet ;
- faire des communications lors du festival du « YAYE » ;
- organiser des rencontres fréquentes entre les villages pour redynamiser les alliances interethniques.

## 2.1.7. KRINJABO

Le 9 août 2018, la mission s'est rendue à Krindjabo, localité du sud-est de la Côte d'Ivoire appartenant au département d'Aboisso, dans la Région du Sud-Comoé. C'est la capitale du Royaume des Agni Sanwi.



Photo n°19 : Photo de famille avec le roi du Sanwi

### 2.1.7.1. Identification

L'histoire raconte qu'un Bron a sauvé la vie du Roi des Agni-sanwi ; depuis lors, l'alliance s'est instaurée entre Agni et Bron.

Les *Agni-sanwi* sont en alliance interethnique avec :

- les *Bron* (pacte de sang);
- les *Baoulé*.

Ils ont une alliance intra-ethnique (bon voisinage) avec les *Andoh* ou *Anoh*.

L'alliance se manifeste par la plaisanterie et rarement par les injures. L'allié devient roi chez l'autre quelque soit son rang social dans sa communauté d'origine. Ils peuvent participer à tous les funérailles mêmes ceux qui ne sont pas ouvertes. Dans le cadre de l'alliance, l'allié apporte son soutien à la famille éplorée.

Le Bron peut s'approprier un bien chez son allié mais à condition qu'il en exprime expressément le besoin aux yeux de tous et vice versa.

### **2.1.7.2. Description**

La pratique des alliances interethniques repose sur des interdits, à savoir:

- verser le sang de son allié ;
- commettre l'adultère.

Lorsque les interdits sont transgressés, la réparation se limite à un verre d'eau symbolique.

### **Autres mécanismes de résolution des conflits**

Le tribunal coutumier avec ses différents niveaux de résolution de conflits :

- 1<sup>er</sup> niveau chef de famille ;
- 2e niveau chef de quartier ;
- 3e niveau chef de canton ;
- 4e niveau le roi: sa décision est irrévocable.

### **2.1.7.3. Justification**

Les alliances interethniques sont nécessaires à la résolution des conflits fonciers et contribuent à la stabilité du royaume.

### **2.1.7.4. Pérennisation**

Selon les jeunes, les alliances interethniques sont exposées à des menaces qui nuisent à leurs pratiques. Il s'agit de:

- la démission des parents et des notables ;
- la faiblesse de la connaissance de la culture.

Pour y remédier, les *Agni Sanwi* ont suggéré l'enseignement des alliances interethniques dans les écoles ainsi que leur retransmission dans les familles.

### **2.1.8. ADZOPE**

La dernière étape de la mission s'est effectuée à Adzopé le 10 août 2018. Cette localité est située à 108 km au Nord d'Abidjan dans la région de la Mé dont elle en est le chef-lieu.

Le département d'Adzopé est limité au nord par celui de Bongouanou, au sud par celui d'Alépé, à l'est par celui d'Abengourou et à l'ouest par celui d'Agboville.

Les populations autochtones d'Adzopé sont les *Akyé*, ce qui signifie « peuple guerrier efficace (brave peuple guerrier) ». Les *Akyé* d'Adzopé sont majoritairement des *Bodin-Tchoya*<sup>9</sup>. Au commencement, les régions qu'occupent les *Akyé* étaient habitées par les *Dida*. A la suite de guerres, les *Dida* ont été repoussés à leur emplacement actuel. A la fin de la guerre un pacte de non-agression a été scellé entre les *Dida* et les *Akyé*.



Photo n°20: Civilités de l'équipe de mission au Secrétaire Général de la Préfecture d'Adzopé

### 2.1.8.1. Identification

Les *Akyé* désignent l'alliance interethnique par le terme « *tokpè* » emprunté aux *Dida* et par le terme « *Aké* » qui signifie camarade ou ami. Les *Akyé* sont alliés aux *Dida*.

Dans les autres cas, il y a des alliances de bon voisinage voire de fraternité avec leurs frères (*Abbey, Abidji*), et avec leurs cousins (*Baoulé et Agni*).

---

<sup>9</sup> Bodin est le nom d'un colon français.



Photo n°21 : Photo de famille avec la chefferie Akyé d'Adzopé

### 2.1.8.2. Description

L'alliance interethnique des *Akyé* avec les *Dida* est très forte et elle est bien ancrée dans la mémoire collective des deux ethnies.

La pratique des alliances interethniques repose sur les interdits suivants :

- se marier à un allié de sang (*Akyé* et *Dida*) ;
- faire couler le sang de son allié.

Lorsque les interdits sont transgressés, des sanctions et des réparations s'appliquent au mis en cause. Ce sont :

- l'amende (liqueur, mouton, bœuf, ...) en fonction de la gravité de la faute commise.
- le sacrifice de l'animal pour apaiser aussi bien la « terre » que les esprits.

Les forêts et les rivières sacrées sont les lieux de prédilection des rituels exécutés par les chefs de terre.



Photo n°22 : Photo de famille avec les jeunes à la Mairie d'Adzopé

### **2.1.8.3. Justification**

L'alliance interethnique avec les *Dida* est perçue comme un instrument de promotion de la paix et un régulateur social pour non seulement prévenir les conflits futurs mais aussi pour les résoudre.

### **2.1.8.4. Pérennisation**

Les alliances interethniques sont exposées à des menaces qui nuisent à leurs pratiques.

Il s'agit de :

- la méconnaissance des alliances interethniques par les jeunes ;
- la non fréquentation du village par les jeunes ;
- l'influence de la modernité ;
- le non-respect des valeurs culturelles et spirituelles.

Pour y remédier, les Akyé d'Adzopé ont suggéré :

- l'institution d'un mécanisme de transfert de cette valeur ancestrale à leur jeunesse ;
- la formation, l'instruction et l'éducation des jeunes à la connaissance et à la pratique des alliances interethniques ;
- l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et la mise à contribution des médias notamment des radios de proximité pour vulgariser les alliances ;

- l'utilisation des réseaux sociaux ;
- l'invitation des jeunes à aller au village ;
- l'inclusion des systèmes d'alliances interethniques dans les curricula.

## **2.2 Analyse des résultats**

### **2.2.1. Typologie des alliances interethniques**

Nous distinguons deux types d'alliances interethniques. Il s'agit :

- des alliances interethniques sacrificielles qui existent entre deux communautés ou peuples différents. Ces alliances interethniques ont été scellées à la suite des guerres, lors de la conquête des territoires. Elles sont des pactes de sang et de non-agression entre les communautés concernées. Le respect de ces pactes est subordonné au respect des interdits ;
- des alliances interethniques profanes ou de bon voisinage (alliances d'intérêt ou de fraternité).

### **2.2.2. Signification des alliances interethniques**

Les alliances interethniques sont des institutions traditionnelles éminemment importantes. En tant que pactes de non-agression, de solidarité et d'entraide, leur rôle capital dans la prévention et le règlement des conflits est tout aussi déterminant pour assurer la stabilité et la cohésion sociales.

### **2.2.3. Perception des alliances interethniques**

Les populations enquêtées perçoivent les alliances interethniques comme facteur de rapprochement des peuples nécessaire à l'apaisement des conflits. En outre, les alliances interethniques se présentent comme un cadre pratique de médiation d'un allié dans le règlement de conflit entre deux communautés non alliées.

Il en découle la création de liens de solidarité, fraternité donc de parenté, d'où la parenté à plaisanterie. Aussi, les alliances interethniques prédisposent-elles à l'humilité, au partage pour demeurer un instrument de cohésion sociale.

#### **2.2.4. Applicabilité des alliances interethniques**

En général, les alliances interethniques se pratiquent à tout moment de la vie quotidienne. Aussi, se déclenchent-elles dès lors que deux alliés, au moins, se rencontrent et se reconnaissent comme tels. Celles-ci se manifestent au quotidien par des plaisanteries et des railleries.

Toutefois, il importe de souligner que les alliances interethniques sont plus expressives lors d'évènements spécifiques tels que les mariages, baptêmes, funérailles, ou encore lors des conflits.

En raison de leur caractère sacré, leur simple invocation permet d'éviter les conflits ou d'y mettre fin.

#### **2.2.5. Viabilité des alliances interethniques**

Les alliances interethniques sont menacées par :

- l'influence négative des religions révélées ;
- la méconnaissance des alliances interethniques ;
- le dévoiement des alliances interethniques.

- **L'influence négative des religions dites révélées :**

Les pratiques culturelles traditionnelles, plus précisément cultuelles, sont stigmatisées par les religions dites révélées. Ces dernières estiment que la tradition est un creuset de pratiques sataniques qui sont un frein à l'épanouissement moral et spirituel des hommes.

Les rituels qui entourent les alliances interethniques et autres mécanismes de prévention et de résolution de conflits souffrent de ce même préjugé. Selon les religions dites révélées, les pactes sacrés qui ont présidé à la mise en place des alliances interethniques sont déclarées sataniques. Il en est de même pour les rituels de conjuration de mauvais sorts, par exemple, qui relèveraient aussi de la sorcellerie.

Cette perception négative est donc à l'origine de la désaffection des communautés pour les us et coutumes et plus particulièrement pour les alliances interethniques.

### ▪ **La méconnaissance des alliances interethniques**

La méconnaissance des alliances interethniques constitue l'une des menaces les plus graves qui pèsent sur cette institution.

Les parents, en grande majorité, ne retransmettent plus à leurs descendants, l'origine et le fonctionnement de ce pacte de non-agression et de solidarité entre les ethnies.

Cette situation provoque une rupture dans la chaîne de transmission de cette valeur culturelle.

Ainsi, les jeunes privés de repères se détournent de l'usage de leurs propres langues, de la symbolique de leurs noms, de leur us et coutumes et de leur village pour s'orienter vers des valeurs urbaines occidentales (l'argent à tout prix, la drogue, l'intolérance, le non-respect des aînés, la violence...). Toutes choses qui ont un effet pervers sur le climat social et la cohésion de la communauté.

Certains chefs traditionnels, issus du milieu professionnel urbain, sont déconnectés de leurs réalités culturelles et sont moins enclins à la pratique des alliances interethniques.

### ▪ **Le dévoiement des alliances interethniques**

Les alliances interethniques sont souvent pratiquées de façon irrespectueuse. Elles donnent lieu à des dérives et des abus de toutes sortes : confiscation de biens et d'animaux domestiques, blocage du déroulement d'une cérémonie festive ou funéraire, usurpation de la qualité d'allié etc.

### **2.2.6. Autres mécanismes de prévention et de résolution de conflits**

En plus des alliances interethniques, la mission a pu noter auprès des communautés enquêtées, d'autres mécanismes de prévention et de résolution de conflits. Il s'agit notamment du tribunal coutumier, des règlements à l'amiable et de la médiation par le neveu.

- **le tribunal coutumier:**

Le tribunal coutumier, souvent symbolisé par l'arbre à palabre, est chargé de régler les litiges entre les membres d'une communauté. Selon la nature et la gravité de la faute, diverses sanctions et réparations sont prévues : amendes, conspuations publiques, coups de fouet, bannissement, ...

- **le règlement à l'amiable :**

Il intervient entre des personnes appartenant à la même famille ou de familles différentes sous l'autorité des chefs de familles concernées.

- **la médiation par le neveu:**

Il s'agit d'une médiation par le neveu. Cela se déroule le plus souvent dans les sociétés exogamiques notamment en pays Krou. Le neveu utérin (enfant de la femme originaire d'un autre village qui est marié dans le village du père de l'enfant) est envoyé comme pacificateur dans le village maternel pour empêcher qu'un conflit se déclenche, pour désacraliser certains tabous ou pour régler un conflit.

## **3 RECOMMANDATIONS**

### **3.1 Recommandations générales**

Les différentes communautés et les jeunes sont très soucieux de la préservation de cette valeur culturelle ancestrale que représentent les alliances interethniques et les autres mécanismes de prévention et de résolution de conflits. Malheureusement, cette institution patrimoniale tend à disparaître.

Au regard de telles menaces, l'équipe d'inventaire préconise, pour y remédier, les actions majeures suivantes :

#### **3.1.1 La promotion des alliances interethniques :**

La promotion pourrait se faire par divers canaux tels que le cinéma, l'audiovisuel, les arts de la scène, les TIC, les réseaux sociaux, l'organisation de festivals pour les rendre accessibles au plus grand nombre.

#### **3.1.2 L'enseignement des alliances interethniques :**

Au niveau de la cellule familiale, les parents doivent apprendre à leurs enfants les réalités que recouvrent les alliances interethniques. La non interruption de cette chaîne de transmission contribuera à assurer la pérennisation de cette institution.

Dans les institutions de formation, les alliances interethniques doivent faire l'objet de modules de formation et d'enseignement aussi bien dans les établissements scolaires que dans les institutions supérieures de formation.

#### **3.1.3 L'approfondissement de la recherche sur les alliances interethniques :**

Les alliances interethniques ont besoin d'être très bien connues sur des bases scientifiques à travers un travail de documentation systématique permettant de ressortir leurs origines, leurs champs géolinguistiques, les contextes dans lesquels elles se déclenchent et se déroulent, leur perception par les populations., etc.

#### **3.1.4. Le renforcement des capacités des institutions en charge de la promotion des valeurs traditionnelles :**

La pérennité de cette institution nécessite le renforcement des capacités des institutions traditionnelles (autorités coutumières, ...), religieuses, administratives (corps préfectoral, Chambre des Rois et Chefs traditionnels, ...) et associatives (jeunes, femmes, ...).

#### **3.2 Messages-clés:**

- les alliances interethniques ouvrent les portes de la cohésion sociale ;
- les alliances interethniques brisent les barrières sociales ;
- les alliances interethniques apaisent les tensions ;
- les alliances interethniques font de nous des frères et sœurs ;
- nous devons connaître et respecter nos alliances ;
- l'alliance interethnique, ce n'est pas la guerre, c'est la paix ;
- les alliances interethniques, une institution à pérenniser ;
- pratiquer l'alliance interethnique, c'est prévenir les conflits ;
- grâce aux alliances interethniques, je suis roi ou reine chez mon allié(e).

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Les alliances interethniques ont été créées par nos ancêtres non seulement pour mettre fin aux guerres sanglantes mais aussi et surtout pour régler les conflits qui existaient de façon endémique dans les différentes communautés. Il s'agit d'une institution fonctionnelle qui a un rôle social très important.

Prévenir les conflits, gérer ceux-ci pour qu'ils restent dans des proportions restreintes sans démesure au sein des communautés et entre communautés, telle semble être la vocation primordiale des alliances interethniques. C'est un puissant lien à la fois social et culturel consacré à la stabilisation et la décrispation des relations sociales conflictuelles.

Ainsi, les alliances interethniques constituent d'abord un miroir de la diversité acceptée, tolérée voire assumée et ensuite un facteur de rapprochement des peuples dans le long terme.

Il importe cependant, de relever que l'enquête effectuée sur une partie du territoire (centre, centre ouest, sud, sud-est), mérite d'être étendue à l'ensemble de la Côte d'Ivoire.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### I- SOURCES ORALES

#### 1- LISTE DE LA CHEFERIE FOHOBELE DE FRONAN

Nom et Prénoms	Age	Statut social (ex : chef de village, notable, porte- canne, griot, chef religieux, etc.)	Communauté
COULIBALY Tiémoko Basile	71	Chef de canton	Tagouana/Fohobélé
CAMARA Yéklinto	65	1 <sup>er</sup> adjoint au Maire de Fronan	Tagouana/Fohobélé
PEGNEPO Koné	64	Chef d'Offiakaha	Tagouana/Fohobélé
CAMARA Koffi	70	Chef de Nangbotokaha	Tagouana/Fohobélé
COULIBALY Jean	47	Chef de Souroukaha	Tagouana/Fohobélé
HABA Kignobien	72	Chef d'Affoukaha	Tagouana/Fohobélé
COULIBALY Yao	78	Chef de Niénankaha	Tagouana/Fohobélé
HORO André	54	Notable	Tagouana/Fohobélé
COULIBALY Issouf	75	Notable	Tagouana/Fohobélé
COULIBALY Fatogoman	70	Notable	Tagouana/Fohobélé
CLY Klody M	56	Homme d'Affoukaha	Tagouana/Fohobélé
TAORE Abewa	63	Homme de Souroukaha	Tagouana/Fohobélé
CAMARA Prérabohin	68	Homme de Souroukaha	Tagouana/Fohobélé
OUATTARA Mignan	58	Femme d'Affoukaha	Tagouana/Fohobélé
KPANDJA Ouattara		Femme d'Affoukaha	Tagouana/Fohobélé
FATOUMATA Ouattara		Femme e Souroukaha	Tagouana/Fohobélé

COULIBALY Nayanponron		Femme de Nangbotokaha	Tagouana/Fohobélé
TOURE Donougo		Femme de Nangbotokaha	Tagouana/Fohobélé
N'KONGON Raymond	30	Président des jeunes de Souroukaha	Tagouana/Fohobélé
TRAORE Kiépa	38	Président des jeunes d'Affoukaha	Tagouana/Fohobélé
OUATTARA G. Albert	33	Président des jeunes de Niénankaha	Tagouana/Fohobélé
HORO Hingongon	33	Président des jeunes de Nangbotokaha	Tagouana/Fohobélé
TRAORE Honantchi	42	Jeune d'Affoukaha	Tagouana/Fohobélé

## 2- LISTE DE LA CHEFERIE AKOUE DE YAMOOUSSOUKRO

Nom et Prénoms	Age	Statut social (ex : chef de village, notable, porte-canne, griot, chef religieux, etc.)	Communauté
KOFFI Brou Mathieu	1952	Porte-parole du chef	Akouè
KOUAME Basile	1955	Chef de lignage Kouakou Adjoua	Akouè
YAO Kouassi Georges	1952	Chef de lignage Boigny N'dri	Akouè
KONAN N'goran Edmond	1962	Chef de lignage Yamoussou	Akouè
KOUASSI Kouakou Noel Tekus	1967	Secrétaire du tribunal coutumier	Akouè
KOUASSI Yao Maurice		Secrétaire de la chefferie	Akouè
KOUAME Kacou Michel Agou	1940	Président du tribunal coutumier	Akouè
KOUADIO Kouassi Eugène	1959	Chargé du patrimoine	Akouè
KOUADIO Raymond	1956	Chargé des litiges fonciers	Akouè
ALLUI Koffi Jean Baptiste	1941	Vice-président du tribunal coutumier	Akouè

N'GUESSAN Koffi	1957	Envoyé	Akouè
DJAHA Yao Lambert	1968	Membre du Conseil du tribunal coutumier	Akouè
N'ZUE Koffi Célestin	1957	Envoyé spécial du tribunal coutumier	Akouè
KOUASSI Bertrand		Envoyé du Président du tribunal coutumier	Akouè
N'GUESSAN Kouadio Fulgence	1954	Chef du village de Logbakro	Akouè
KOUAME Yao Alexis	1965	Envoyé du Président du tribunal coutumier	Akouè
YAO kouamé Jean Paul	1991	Chargé de l'entretien du tribunal coutumier	Akouè

### 3- LISTE DES JEUNES A YAMOOUSSOUKRO

Nom et Prénoms	Age	Statut	Association/Groupe
Kouamé Koffi Etienne	39	Secrétaire général	Jeunesse communale de Yamoussoukro
TOGOLA Ibrahima	33	Président	Conseil National des jeunes de Côte d'Ivoire
Kouadio Amino Josiane	24	Secrétaire général du Sénat de Yamoussoukro	Senat des jeunes de Côte d'Ivoire
Konan kouadio Henri-Joël	32	Président	Jeunesse Panafricaine Démocrate
Kouakou Akissi Emma	35	Membre	Conseil National des jeunes de Côte d'Ivoire de Yamoussoukro
Bassolé Théodore	36	Président	IYF
Kouassi Célestin	31	Membre	Conseil National des jeunes de Côte d'Ivoire de Yamoussoukro
Bamba Tinnana	32	Membre	Conseil National des jeunes de Côte d'Ivoire de Yamoussoukro

Ouattara Adama	22	Membre	Conseil National des jeunes de Côte d'Ivoire de Yamoussoukro
Sidibé Biram Salif	27	Membre	Conseil National des jeunes de Côte d'Ivoire de Yamoussoukro
Coulibaly Mohamed	23	Membre	Association des Jeunes de Yamoussoukro
Ouattara Inza	38	Président	Collectif des alliés
Fofana Vamava	38	Chargé de la Communication	Collectif des alliés
Kadjomou Georges	37	Assistant documentaliste	Direction régionale de la Culture et de la francophonie du Bélier
Niava Anne Marie	36	Agent	Direction régionale de la Culture et de la francophonie du Bélier
Konan Kouassi	31	Agent presse	Presse

#### 4- LISTE DE LA CHEFERIE GNEBIE DE GAGNOA

Nom et Prénoms	Age	Statut social (ex : chef de village, notable, porte-canne, griot, chef religieux, etc.)	Communauté
GBAGBIRI Boniface	63	Notable	Bété gnébié
YOHOU Gnobri Etienne	72	Notable	Bété Niabré
GOGNON Georges	71	Conseiller	Bété gnébié
KOUDOU Denis	67	Chef de village	Bété gnébié
MAHILE Opi Seraphin	56	Chef de terre et secrétaire de la chefferie	Bété gnébié
YAHOUA Jean	68	Notable	Bété gnébié
ZADI Lysékou Noel	68	Chef de famille	Bété gnébié

ADJELEYE Gnakabi	52	Notable	Bété gnébié
KAKOU Gnaoré Paul	58	Notable	Bété gnébié
SILE Emmanuel	46	Notable	Bété gnébié
KRY Zagbayou		Chef de famille	Bété gnébié
DALOUAMENE	54	Chef de village	Bété gnébié
DALOUAMENE Boua Firmin		Notable	Bété gnébié
GNAPY Casimir		Notable	Bété gnébié

### 5- LISTE DES JEUNES A GARAHIO/GAGNOA

Nom et Prénoms	Age	Statut	Association/Groupe
BEHIKE Mahilé Charles	40	Notable	Chefferie
NEGBELE Martial	40	Journaliste	Radio Gagnoa
Kouadio Aoin Josiane	24	Secrétaire général du Sénat de Yamoussoukro	Senat des jeunes de Côte d'Ivoire

### 6- LISTE DE LA CHEFFERIE ET DES JEUNES A DIVO

Nom et Prénoms	Age	Statut social (ex : chef de village, notable, porte-canne, griot, chef religieux, etc.)	Communauté/ Association
TEGBO Aliko	71	chef des chefs Loh-Djiboua	Dida
BOLLO Ake Augustin		membre du Comité régional des chefs de Divo	Dida
DOGO Aliko Paul	24	Informaticien	Dida
TCHIMOU Douka Edouard	54	Chef du village de Dagrom	Dida
AMY Gbetto Moïse		Chef	Dida
BADI Nonkoua		Chef de Bada	Dida
BABO David	60	Enseignant	Dida
KOUASSI Sando		chef de Lehiri Panda	Dida
DELEGO Dago		Chef Daboré	Dida

KEDI Djékeli Luc		Président	Cercle des Alliances interethniques/ Dida
BLE Goudalé		Membre du bureau de la jeunesse	Bété
ALIKO Akodé		Membre du bureau de la jeunesse	Dida
ALIKO Rodrigue		Président des jeunes	Dida
BEUGRE Yanick		Membre du bureau de la jeunesse	Dida
DJA Hypolite		Membre du bureau de la jeunesse	Dida
OULAI J. Marie		Membre du bureau de la jeunesse	Dida

#### 7- LISTE DE LA CHEFFEERIE ET DES JEUNES A SIKENSI

Nom et Prénoms	Age	Statut social (ex : chef de village, notable, porte-canne, griot, chef religieux, etc.)	Communauté/ Association
DIABY Aminata		PREFET	
KANGA Dimanche Augustin	55	Notable BAKANOU A	Abidji
N'DRI Adou Désiré	60	Chef de famille Akoussa bosso	Abidji
YAO Koffi Pierre	56	Chef de Badasso	Abidji
TIEBRE Aka	77	Notable de SIKENSI	Abidji
ADANO Kadjo Bernard	66	Chef du village de SIKENSI	Abidji
GBOIZO LEBATO	55	Inspecteur de l'enseignement Primaire	Abidji

YAO Mondoh Louis Modeste		Secrétaire à l'organisation de la jeunesse de SIKENSI	Abidji
AKOTO Brou Henri		Membre de la jeunesse	Abidji
ATO BRO J. Ephrem	33	Président départemental de la jeunesse	Abidji
OKON Clovis Messmer		Secrétaire chargé des affaires sociales de la jeunesse	Abidji
BINI Yao Jean Claude		Chargé de mission du chef départemental de la jeunesse	Abron

#### 8- LISTE DE LA CHEFERIE DE DEBRIMOU

Nom et Prénoms	Age	Statut social (ex : chef de village, notable, portecanne, griot, chef religieux, etc.)	Communauté
YAMBA Mel Hilaire	67	chef du village	ADIOUKROU
LATTE Jacques	78	chef quartier ESR	ADIOUKROU
AGBA Botti Gnagne	68	chef djadjem	ADIOUKROU
Marie Meledje BAUQUET		association des femmes de Debrimou	ADIOUKROU
LOBA Nanna Emile		Ebebou	ADIOUKROU
OWEL K. Marcellin	49	MAB ES	ADIOUKROU
DJIPRO Niagne Jean	34	Secrétaire général de la jeunesse	ADIOUKROU
GNAGNE Junior	35	Notable	ADIOUKROU
ESSO Sob Jean Baptiste	28	Secrétaire à l'organisation de la Jeunesse	ADIOUKROU
MELANGNE ARIEL	80	chef quartier	ADIOUKROU
AMARI GNAGNE	29	Notable	ADIOUKROU

## 9- LISTE DES MEMBRES DE LA COUR ROYALE DEKRINDJABO

Nom et Prénoms	Age	Statut social (ex : chef de village, notable, porte canne, griot, chef religieux, etc.)	Communauté
AMAN Kadjo Eboi		Notable	AGNI SANWI
DJANGO Ahoussi		Dignitaire	AGNI SANWI
BEN Kotia		Conseiller juridique du Roi	AGNI SANWI
GONE Kassi		Chef de village Ayenouan	AGNI SANWI
N'DRAMAN Aka		Notable à la Cour	AGNI SANWI
FAMIEN N'Da		Notable à la Cour	AGNI SANWI
AMON Christophe		Chef protocole du Roi	AGNI SANWI
ESSOUIN Adjoba Yvette	49	Secrétaire particulière du Roi	AGNI SANWI
BAKUI Aboka	29	Collaborateur	AGNI SANWI
ABIZI Adou		Chef de Cour	AGNI SANWI
Maurice TOGNAN		Chef de Cabinet du Roi	AGNI SANWI
N'DOUBA Kablan		Jeune à la Cour	AGNI SANWI
KOUAME René		Jeune à la Cour	AGNI SANWI
BAMGAH Tchei Leon		Président AESK	AGNI SANWI

### 10-LISTE DES JEUNES A KRINDJABO

Nom et Prénoms	Age	Statut social (ex : chef de village, notable, porte-canne, griot, chef religieux, etc.)	Association
KOUAME Rene Eugène	49	Président de Quartier	AGNI
BAKUI Aboka.D	29	Représentant Jeune Dlc	Association des jeunes
EPINZA Angbozan	28	Représentant Jeune	Association des jeunes
ASSANVO Jean Martion		Président des Jeunes	Association des jeunes
N'DRAMAN Blehoue Carmel	42	Président Central des Jeunes	Association des jeunes
ASSEMIEN Kadji	48	Président des Jeunes auprès de la chefferie	Association des jeunes
BANGAH Tchei Léon		Président	AESK
AMON Jean Christ	46	Président des Jeunes de la Cour	Cour
KOUAME AHUT J	35	Secrétaire Général	EHOUEU

### 11-LISTE DES MEMBRES DE LA CHEFFERIE A ADZOPE

Nom et Prénoms	Age	Statut social (ex : chef de village, notable, porte-canne, griot, chef religieux, etc.)	Communauté
ELLELE Yapi Désiré	66	Chef de quartier	Akyé
AMOKOU Affessi	65	Secrétaire de Chefferie	Akyé
ATSÉ Yapi DENIS	63	Chef de guerrier	Akyé
AKPO Akpo Léonard		Notable	Akyé
ASSE Adopo Donatien		Notable	Akyé
N'TANON N'tanon Honoré		Notable	Akyé
BLE N'guessan Guillaume		Notable	Akyé

## 12-LISTE DES JEUNES A ADZOPE

Nom et Prénoms	Age	Statut social (ex : chef de village, notable, porte-canne, griot, chef religieux, etc.)	Association
KONAN Kouassi Frédéric	30	Président du quartier	UJCAD
TRAORE Yacouba	40	Président régional	AJMCI
AYE Hospices	23	Président	AJMU-AS
GBETI Antoine	31		SCOUT Catholique
SEKA Hyacinthe	45	Journaliste	KAUIEN FM
YAPOGA Nelson	23	Journaliste	Radio
BONI Ange	24	Journaliste	Radio Tchoyasso
KOFFI Ahou. M. L	19	Journaliste	Radio Tchoyasso
GBATA Anderson Baby		Radio tchoyasso	Radio Tchoyasso
MOUSSA Camara		AJMCI	AJMCI
DOSSO Soumaila		DJIMAFA	DJIMAFA
DOGBO Ben-cherif		Enseignant	Association régional des jeunes
KONE IBRAHIMA		Pdt de METAL.S	METALSERVICES
GNOHOU Thomas		Agent	DJEJ
Mme COMBO		Directrice régionale	Direction régionale de la jeunesse

## II- SITES WEB CONSULTÉS

<http://www.rezoivoire.net>

<http://beteyoua.blogspot.com>

<http://danielbaoule.skyrock.com>

[www.persee.fr](http://www.persee.fr)

[www.wobebli.net](http://www.wobebli.net)

## III- BIBLIOGRAPHIE

ASSANVO A. D, KOSSONOU K. T. et al., 2015 : « Les emprunts lexicaux de l'agni indénié dans la gamme chromatique », In *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique*, Série Sciences Sociales et Humaines, n°28, Ed. IPNETP, GRPCI (Côte d'Ivoire).

BOGNY, Y. J., 2001: « Les langues Kwa de Côte d'Ivoire: prolégomènes à une étude comparative », In *Kasa bya kasa*, n°2, Revue ivoirienne d'anthropologie et de sociologie, Université de Cocody –Abidjan.

BOSSARD L., 2003: « Peuplement et migration en Afrique de l'Ouest: une crise régionale en Côte d'Ivoire », in *Afrique contemporaine* 2003/2 (n° 206).

BROU K. et CHARBIT Y., 1994: « La politique migratoire de la Côte-d'Ivoire », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 10, n°3, CERPAA CERPOD ORSTOM – Migrations africaines, sous la direction de Yves Charbit et Nelly Robin.

COQUERY-VIDROVITCH C. et LACLAVERE G.(dir.), 1988 : *Atlas historique de l'Afrique*, Paris, Editions du Jaguar.

DIABATE H. D., 2013: *Le Sanvi, un royaume Akan (1701-1901)* Vol.I, Paris

DOZON J. P., 1985: *La société bété*, Côte d'Ivoire, Paris

FOFANA L., 2007: *Côte d'Ivoire: Islam et société, Contribution des Musulmans à l'édification de la nation ivoirienne (XIe-XXe siècle)*, CERAP, Abidjan

KOSSONOU K. T. et ASSANVO A. D. 2016: « Linguistique et Migration des Peuples en Côte d'Ivoire: cas des Akan (Kwa) », in *Revue du CAMES, Littérature, langues et linguistique*, Numéro 4, 1er Semestre.

- LAFARGUE F. et LOUCOU J- N., 1988: « Histoire de la Côte-d'Ivoire. Tome I: La formation des peuples », in: *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 75, n°278, 1er trimestre
- LOUCOU J-N., 2002: *Histoire de la Côte d'Ivoire*. Tome 1: Peuples et ethnies, NETER, Abidjan
- MOUEZY H., 1954: *Assinie et le royaume de Krinjabo, histoire et coutumes*, Paris
- NIANGORAN B, G. 1976: « Les Akan », In *Atlas de Côte d'Ivoire*, ORSTOM-IGT, Abidjan.
- PESCAY M., 1967: *Région du Sud-Est, Etude socio-économique*, la sociologie, Paris.
- SAVONNET G., 1962: « La colonisation du pays Koulango (Haute Côte-d'Ivoire) par les Lobi de Haute Volta », in *Etudes Voltaïques, Nouvelle série*, Mémoire No 3.
- YAO A. E., 1984 : *Les mouvements migratoires des populations akan du Ghana en Côte d'Ivoire, Des origines à nos jours*. Thèse de Doctorat 3e Cycle Sociologie. Université d'Abidjan Cocody

#### **IV- INDEX DES MOTS EN LANGUE**

*Andoh ou Anoh :32*

*Akê : 34*

*Akouè : 16,17*

*Bôbô : 20*

*Bodin-Tchoya : 34*

*Bowli : 18*

*Dibrèm : 29*

*Djèdou-Bota : 20*

*Djiboua : 22 ,24*

*Egnimbé : 26*

*Fohobélé : 10*

*Gbobla : 20*

*Bhoutro: 20, 21*

*Gnébié: 18*

*Illomba : 20*

*Lêlè : 18*

*Nanafouè : 14,15*

*Nambro fara : 10*

*Mènon : 18*

*Ogbrou : 26*

*Orodjahoufé : 27*

*Sinip ou sinem : 30*

*Soutchouri : 30*

*Toliyaha : 10*

*Tokpè ou Gbodou : 27*

*Toukpê : 14 ,30*

*Yawétê : 20*

## **ANNEXES**

### **I- COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE CONSULTANTS**

- SEKONGO Y. Fernand, Historien-muséologue, consultant spécialiste individuel
- Pr AMOA Urbain, Spécialiste des sciences du langage
- Dr KASSORO GNABOUA Christophe, Anthro-po-sociologue du développement, Spécialiste des alliances interethniques
- Dr MOULARET RENAUD-GUY AHIOUA, Enseignant-chercheur à l'INSAAC, Spécialiste des sciences de l'information documentaire
- COULIBALY épse SOUMAORO Félicité, Spécialiste du Tourisme
- ABITCHE Célestine, Spécialiste en Communication
- TIEGBE Kouadio Sylvain, Gestionnaire du patrimoine
- Lassinan TRAORE, Muséologue, Gestionnaire du patrimoine culturel, Spécialiste de l'inventaire et des monuments historiques
- ALIMAN Fabrice, Gestionnaire du patrimoine culturel, Spécialiste de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel
- KRAH Augustin, Technicien média.



« RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES JEUNES A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX  
DANS LE SUD, LE CENTRE, LE CENTRE - OUEST ET L'OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE »

